



PROJET DE LOI TRAVAIL

porté par Myriam El Khomri – ministre du travail

PAROLE DU MOUVEMENT

par Rinà Rajaonary

Alors que plus d'un million de personnes ont battu le pavé depuis l'annonce du projet de loi Travail, porté par la ministre Myriam El Khomri, la JOC et les jeunes du milieu ouvrier qu'elle représente continuent la lutte avec d'autres organisations de jeunes pour le retrait total de ce texte.

En effet, la réflexion pour ce projet de loi basé sur une économie tournée vers le profit détruit l'humain. Encore une fois, l'absence de projet de société porté par le gouvernement va accroître les inégalités face à l'accès au monde du travail.

Nous, jeunes du milieu ouvrier, nous nous indignons de la manière dont cette loi est portée et écrite. Nous déplorons qu'avant son écriture, alors qu'elle concerne pourtant les jeunes, nous ne soyons pas consultés. Le gouvernement peut pourtant observer que notre mouvement ne manque pas de propositions pour améliorer l'entrée des jeunes dans le monde du travail et favoriser leur accès à l'autonomie.

Nous voulons que tous les acteurs en lien avec le travail soient mis à contribution, de la construction à la mise en vigueur des lois concernant les travailleurs et les privés d'emploi. La JOC demande notamment la mise en place immédiate de la clause « impact jeunesse » qui permettra au gouvernement de mesurer les conséquences des dispositifs votés sur les publics jeunes.

Aussi, nous déplorons que le gouvernement se focalise sur une seule jeunesse : les étudiants. Nous, jocistes, sommes solidaires à leur cause mais rappelons qu'il n'y a pas qu'une jeunesse. À travers notre mobilisation, nous portons également les cris des jeunes scolaires, des apprentis, des jeunes travailleurs et des jeunes privés d'emploi.

À l'heure où 45% des jeunes des quartiers populaires sont privés d'emploi¹, où 51% des jeunes actifs ont le sentiment d'être considérés comme des objets par leur employeur² et où plus d'un jeune sur deux affirme ne pas connaître ses droits au travail³, nous nous alarmons des mesures annoncées dans ce projet de loi qui vise à développer la négociation en entreprise. Principalement, nous réaffirmons que seul le code du travail peut réellement protéger chaque travailleur. Dans un contexte de chômage de masse, nous voulons que les salariés puissent agir face à leurs employeurs concernant leurs conditions de travail. En effet, pour garantir un dialogue social équilibré, nous voulons que chaque jeune et ce dès la 3^{ème} soit formé aux bases du droit du travail.

AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, NOUS RAPPELONS QUE NOUS VOULONS :

- **POUR LES APPRENTI(E)S ET LES STAGIAIRES** : une rémunération et des droits à la hauteur du poste occupé. Pas de rémunération en dessous du SMIC et les mêmes droits que les autres salarié(e)s, y compris la protection sociale. La fin de la discrimination par l'âge dans le calcul de la rémunération des apprenti(e)s. L'apprentissage ne doit être légal qu'à partir de 16 ans et doit déboucher sur un emploi stable.
- **POUR TOUS LES JEUNES** : la mise à disposition de budgets supplémentaires pour offrir une éducation avec une formation de qualité. Mettre en place une véritable protection sociale durant leurs études avec un revenu, ainsi que compter les années d'études dans le calcul de la retraite et de l'assurance chômage.
- **POUR TOUS** : En finir avec la précarité ! Le CDI comme norme d'emploi, le partage du travail par une diminution du temps de travail, sans baisse de salaire, pour en finir avec le chômage et assurer une protection sociale suffisante à chacun, salarié(e)s comme privé(e)s d'emploi.

1 - INSEE, chômage des jeunes, 2015

2 - Enquête JOC et CSA sur la liberté de choix des jeunes, avril 2012

3 - Enquête JOC sur la connaissance des droits par les jeunes, 2013

Nous jocistes, nous voulons être acteurs de nos vies et du monde qui nous entoure. Nous voulons nous engager dans la société et l'Eglise pour plus de justice sociale. Nous savons que nous sommes une richesse qui ne doit pas être rabaissée ou ignorée. Nous possédons des talents qui ne demandent qu'à s'exprimer, à s'épanouir pour construire une société où tout le monde est pris en compte.

Parce que le travail est pour nous source d'émancipation, nous réitérons notre demande d'un emploi pour tous : celui qui permet de vivre dignement mais également de construire des projets de vie.

Le Pape François le criait lui-même : « Tant de jeunes aujourd'hui sont sans travail ! Beaucoup de jeunes sont confrontés à l'indifférence d'une société qui prime les privilégiés, les corrompus. Mais le travail est un droit pour tous ! ».

Nous encourageons et voulons développer toutes formes de rencontres et de débats dans nos lieux de vie pour comprendre les mesures de ce projet de loi et leurs conséquences sur nos vies.

Comme le rappellent nos intuitions : « La JOC nous propose de nous éveiller à une conscience ouvrière. C'est-à-dire de prendre conscience que nous sommes un groupe de personnes riches de diversités qui partagent les mêmes difficultés. Ces difficultés qui nous touchent ne trouvent pas uniquement leurs origines dans des comportements individuels. Elles sont avant tout le fruit d'une organisation sociale entièrement tournée vers la recherche du profit qui ne bénéficie qu'à une minorité de privilégiés. Nous ne voulons plus de cette société où quelques-uns s'enrichissent pendant que beaucoup s'appauvrissent. La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ nous invite à oser regarder ces injustices et ces causes en face plutôt que de les ignorer en faisant semblant que tout va bien. Dans son sillage, nous voulons permettre aux jeunes du milieu ouvrier de trouver leur place au sein de la société et de vivre debout ».

Nous donnons rendez-vous à tous les jocistes et leurs copains lors de la journée de mobilisation prévue le **samedi 9 avril 2016**. Continuons la lutte car nous sommes convaincus qu'« Un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du Monde, car il est fils de Dieu ».

